PFER



Souscription nationale CAMPAGNES 2012

Pour ne rien regretter demain, c'est aujourd'hui qu'il faut agir !

Chère Madame, Cher Monsieur,

Je voudrais juste un instant imaginer avec vous ce que pourraient être les 5 prochaines années si François Hollande gagnait l'élection présidentielle, et si, sur sa lancée, la gauche remportait les élections législatives...

Les socialistes commenceraient par détruire tout ce qui a été réalisé depuis 5 ans : régularisation massive des sans-papiers, rétablissement de l'âge légal du départ à la retraite à 60 ans et des droits de succession, suppression du quotient familial, fermeture de 24 réacteurs nucléaires, octroi du droit de vote aux étrangers, etc...

Politique fiction ? Peut-être...! Mauvaise nouvelle pour la France, sûrement !

Une chose est certaine : il ne tient qu'à nous, qu'à vous, d'agir afin que ce scénario ne devienne jamais réalité.

Courage et vérité : les conditions pour gagner

Notre première obligation est de rétablir la vérité : il nous faut contrer les mensonges de la gauche, et porter avec fierté le bilan de l'action menée par notre Majorité.

Et depuis 2007, les résultats sont là : grâce à la volonté infaillible du Chef de l'Etat pour défendre les intérêts de la France, ni les salaires, ni les minima sociaux, ni les pensions n'ont baissé.

Souvenez-vous que, face à la crise, la gauche prônait un plan de relance par la consommation, comme celui mis en œuvre par le Gouvernement socialiste espagnol. Résultat : le taux de chômage dépasse aujourd'hui tristement les 20% en Espagne. Ces choix politiques ne sont pas anodins... Dans quelle situation serions-nous aujourd'hui si Ségolène Royal avait été élue en 2007 ?

Il faut plus de 5 ans pour changer profondément un pays, et nous devons donner à Nicolas Sarkozy et à sa Majorité les moyens de poursuivre leur travail de réformes structurelles pour dynamiser notre économie, renforcer notre compétitivité et réduire nos dépenses publiques.

Vous le savez : réduire notre dette publique est une nécessité et, depuis 2007, l'effort de réduction de notre déficit est un préliminaire incontournable de chacune des réformes menées par le Gouvernement : non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, mise en œuvre de la Révision Générale des Politiques Publiques, réforme des retraites... Cette politique porte ses fruits : en 2011, le déficit public sera inférieur aux prévisions. Mais il s'agit d'une politique de long terme qu'il faut absolument poursuivre !

.../...



Quand nos propositions ne coûteront pas un Euro aux Français, celles du parti socialiste et de son candidat génèrent 255 milliards d'Euros de dépenses que devront supporter les classes moyennes et les travailleurs.

Comment le PS compte-t-il financer la sortie du nucléaire mais aussi les 150 000 "emplois d'avenir" dans le secteur public, ou encore les 60 000 postes supplémentaires dans l'Education nationale ?

Le candidat du PS ne peut bien sûr pas répondre. Comment le pourrait-il ? Il préfère jouer l'ambiguïté et le reniement, esquiver la moindre proposition concrète et se complaire dans des attaques personnelles à l'encontre de Nicolas Sarkozy.

Malgré tous les efforts du PS pour minimiser les résultats et insulter le travail et la fonction présidentiels, Nicolas Sarkozy n'a jamais cessé de travailler pour l'intérêt de la France, il n'a évité aucun sujet, il a fait preuve de franchise et de courage en menant à bien des réformes nécessaires.

Il faut donc rétablir cette vérité et, pour cela, nous avons besoin de votre aide. Pour mobiliser, pour expliquer, pour convaincre une majorité de Français qu'il faut continuer à avancer, nous avons besoin de moyens.

Pour ne pas être dépendants des médias, pour s'affranchir de la pensée unique, nous avons besoin d'aller au contact direct de nos concitoyens, en multipliant les réunions et l'envoi de documents d'information et de mobilisation pour présenter notre Projet pour la France.

Nous devons la vérité aux Français et ils récompenseront le courage et la responsabilité.

Donnez-nous des moyens pour gagner.
Participez à la grande souscription nationale !

Oui, la bataille a commencé et, avec les moyens que vous nous donnerez, nous allons dénoncer les leurres socialistes, soutenir nos candidats, porter notre Projet devant tous les Français. Grâce à vous nous gagnerons les élections.

En participant financièrement à ce combat, vous nous aidez très concrètement et mettez toutes les chances de notre côté pour gagner ces élections si importantes pour la France et pour chacun d'entre nous.

Ne laissons pas gagner le camp de la résignation : n'oubliez pas qu'il faut agir dès aujourd'hui pour ne pas avoir à le regretter demain.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement à nos côtés.

Merci par avance de votre aide.

Très sincèrement,

Jean-François Copé

Jean-François Copé
Secrétaire Général de l'UMP


© D.R.

P.S.: N'oubliez pas, c'est votre aide matérielle, votre don pour parler très clairement, qui nous permettra d'aller à la rencontre des Français dans des réunions, de diffuser des documents de fond dans lesquels nous exposerons nos idées pour la France, et aussi d'être présents sur Internet qui représente aujourd'hui un enjeu majeur. Merci de votre soutien.

PFER



© D.R.

Souscription nationale
CAMPAGNES 2012

Merci de renvoyer votre bulletin
accompagné de votre contribution
dans l'enveloppe réponse ci-jointe, à :
ANFUMP – BP 60002
75721 Paris cedex 15

P1202EL 10268862
00097054 00026 001943 ☐
M10 0177 013 0097054 01943 J

M [redacted]
75015 PARIS

Avec vous, l'UMP mène une grande souscription nationale pour organiser et financer les campagnes des élections présidentielle et législatives.

Pour défendre vos idées et vos valeurs, pour ne pas perdre une occasion de convaincre, pour nous aider dans chaque action de campagne, merci d'y participer dès aujourd'hui en faisant un don.

Quel que soit son montant, votre don c'est de l'action pour remporter ces élections.

Merci de vous engager à nos côtés.



Monsieur [redacted],

dès réception de votre contribution, nous établirons votre carte personnelle et officielle de participation aux campagnes de 2012.

☐ **OUI**, **je veux vous aider à mener les campagnes des élections présidentielle et législatives** et je tiens à vous faire part de mon soutien le plus total dans la bataille qui s'engage.

Je participe dès aujourd'hui à la souscription nationale pour défendre mes idées et mes valeurs auprès du plus grand nombre de Français, **je fais un don d'un montant de :**

☐ .... €	☐ 100 €	☐ 80 €	☐ 60 €*	☐ 45 €	☐ 25 €**
Soit après réduction d'impôt :	34,00 €	27,20 €	20,40 €	15,30 €	8,50 €

*Montant des dons généralement reçus.

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de l'ANFUMP (Association Nationale de Financement de l'Union pour un Mouvement Populaire) agréée le 06/05/2002 (N°802).

Votre don vous donne droit à une réduction d'impôt : Voyez vite au dos !

** A partir de 25 €, votre don vous permet de devenir adhérent de l'UMP en 2012, afin notamment de recevoir la lettre d'information de l'UMP et de participer aux événements et à la vie du Mouvement. Si vous ne souhaitez pas devenir adhérent de l'UMP, merci de cocher simplement cette case ☐



Les données utilisées pour vous contacter sont issues de la liste électorale de PARIS (Article L.28 du code électoral). Si vous ne souhaitez plus recevoir de message de notre part, veuillez nous le préciser en nous écrivant à contact@u-m-p.org ou UMP-Contact, 238, rue de Vaugirard, 75015 Paris.

N'OUBLIEZ PAS :
pour gagner en 2012, toutes les actions pour convaincre sont essentielles, chaque don compte.

Votre don c'est de l'action !

• **Un don de 50 €**	**(17 € après réduction d'impôt)** nous permet de faire connaître à environ 500 personnes le Projet UMP 2012.
• **Un don de 90 €**	**(30,60 € après réduction d'impôt)** nous permet d'adresser un e-mailing à environ 100 000 personnes.
• **Un don de 250 €**	**(85 € après réduction d'impôt)** nous permet d'organiser une réunion locale de 200 personnes.
• **Un don de 400 €**	**(136 € après réduction d'impôt)** nous permet d'imprimer environ 40 000 tracts ou 6 000 affiches.

Les règles du don à un parti politique :
Le financement des partis politiques est très encadré juridiquement en France. La Commission Nationale des Comptes de Campagne et des Financements Politiques (la "CNCCFP") vérifie le respect par les partis politiques de leurs obligations comptables et financières. En particulier, la CNCCFP s'assure que les dons respectent la réglementation en vigueur, en vérifiant notamment l'origine des fonds.
Le montant du don est à la discrétion du donateur. Il est cependant soumis à un plafond fixé par la loi qui est de 7 500 € par an et par personne.
Seules les personnes physiques peuvent soutenir financièrement un parti politique : aucun don de personnes morales (entreprises - dont les professions libérales -, associations...) ne peut être accepté.
Chaque donateur doit être clairement identifié. Les dons anonymes sont interdits et les dons en espèces sont limités à 150 € par an et par personne.
Les comptes annuels des partis politiques sont déposés auprès de la CNCCFP puis contrôlés par la CNCCFP avant d'être publiés au Journal Officiel. Ils doivent être au préalable certifiés par deux commissaires aux comptes indépendants.

Votre don vous donne droit à une réduction d'impôt

La contribution que vous faites aujourd'hui vous donne droit à une réduction annuelle d'impôt sur le revenu pour 66% de son montant, dans la double limite de 20% du revenu imposable et de 15 000 € de dons par foyer fiscal.

Ainsi, si vous faites un don de 100 €, votre impôt sera réduit de 66 € (soit 66% de votre don). **Votre effort réel sera de 34 €.**

Pensez-y au moment d'indiquer le montant de votre soutien.

Pour les dons effectués en 2012, un reçu à joindre à votre déclaration de revenus vous sera adressé en avril 2013.

Merci de soutenir notre action pour la France !



www.u-m-p.org

Les dons à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par personne et par an, conformément à l'article 11-4 de la loi n°88-227 du 11 mars 1988. Les informations que vous nous communiquez sont nécessaires à la gestion de vos dons et de nos relations. Elles sont exclusivement réservées à l'usage de l'UMP et de l'ANFUMP (Association Nationale de Financement de l'UMP) et en retournant ce formulaire, vous autorisez celles-ci à utiliser vos données pour des opérations de communication politique et de dons. Vos informations ne pourront être communiquées qu'à des co-contractants qui, en leur qualité de sous-traitants de l'UMP, n'agiront que sur les instructions de cette dernière et seront soumis à une stricte obligation de confidentialité. Certains de ces partenaires peuvent avoir des activités dans des pays situés en dehors de l'Union Européenne, notamment aux fins d'hébergement des données. Vos données ne seront toutefois transférées que dans des pays présentant une protection adéquate au regard des garanties imposées par la loi du 6 janvier 1978 ou, en ce qui concerne les Etats-Unis, à des entités adhérant aux principes du Safe Harbour. En application des articles 38 et suivants de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition aux informations vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits en nous écrivant à l'adresse : contact@u-m-p.org ou à : UMP-Contact - TSA 51558 - 75901 Paris cedex 15.